



Edition Speciale Elections

Municipales Rouffiac 2026



Au nom de l'ensemble des conseillers municipaux que vous avez élu le 15 mars dernier, je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée.

Malgré la présence d'une seule liste, vous avez été 71 % des électeurs à vous déplacer pour accomplir votre devoir civique. Cette participation témoigne de votre attachement à la vie de notre commune ; elle mérite d'être saluée et je vous en remercie chaleureusement.

Avec toute l'équipe municipale, nous entamons ce mandat avec humilité, détermination et une volonté claire : être utiles au quotidien et faire évoluer notre village, dans le respect de chacun en tenant compte de nos moyens.

Le budget 2026, première décision importante du nouveau conseil, a été adopté à l'unanimité. Nous avons fait le choix de maîtriser au plus près les dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire les dépenses du quotidien, pour pouvoir financer nos projets sans recourir à l'emprunt. Nous investissons pour l'avenir sans alourdir la dette de la commune.

Dans cette logique, le conseil municipal a décidé d'augmenter le taux de la taxe foncière sur le bâti de 1 % (de 45.63 % à 46.09 %). Cette décision mesurée permettra à la commune de disposer des moyens nécessaires pour entretenir ses équipements et poursuivre ses projets.

Nous serons des élus proches de vous, disponibles et à l'écoute. Vos attentes, vos idées et vos préoccupations seront au cœur de notre action.

Soyez assurés de mon engagement : je mettrai toute mon énergie à défendre les intérêts de notre commune, à la faire avancer et à construire, avec vous et l'ensemble du conseil municipal, son avenir dans un esprit d'intérêt général et de respect de chacun.

SOMMAIRE

Page 1 - Remerciements

Page 2 - Présentation du Nouveau Conseil Municipal

Page 3 - Budget Communal 2026

Page 4 - A noter dans vos agendas

Le Maire
Michel TREBOSC



Heures d'ouverture Mairie :

mardi : 9h-12h jeudi : 14h-18h vendredi : 14h-17h

☎ : 05.63.54.22.92 E-mail : mairie@rouffiac81.fr - Site Internet : www.rouffiac81.fr

Directeur de publication : Michel TRÉBOSC

Comité de Rédaction : Nathalie AZNAR, Christine LUGAN, François BOUSQUET, David COGNE, Pierre-Jean LHEROT, Laurent SIMON

Présentation du nouveau Conseil Municipal 2026 -2032

LE MAIRE



Michel TREBOSC
Maire

LES ADJOINTS



Christian LAFON
1er Adjoint



Nathalie AZNAR
2ieme Adjointe



David COGNE
3ieme Adjoint

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



François BOUSQUET
Conseiller



Fabienne CARENSAC
Conseillère



Jessica ESCRIEU
« Nouvelle » Conseillère



Alain FONVIELLE
Conseiller



Celine GONTHIER
Conseillère



Alain LEMONNIER
Conseiller



Cecile LETHUAIRE
« Nouvelle » Conseillère



Pierre-Jean LHEROT
Conseiller



Christine LUGAN
Conseillère



Perrine MOREELS
« Nouvelle » Conseillère



Laurent SIMON
« Nouveau » Conseiller

RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES du 15 Mars à ROUFFIAC

Circonscription : ALBI
Canton : ALBI - 2
Commune : ROUFFIAC

Inscrits : 541
Abstentions: 160
Votants : 381

Blanc : 0
Nuls : 27
Exprimés : 354

BUDGET de la COMMUNE de ROUFFIAC en 2026

Le budget primitif présenté pour l'année 2026 s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes, réelles et d'ordres, pour un montant de 1 078 273,17 euros avec la décomposition suivante :

Fonctionnement : 514 771,21 €

Investissement : 563 501,96 € (avec le reste à réaliser)

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

• Le produit des contributions directes	199 219,00 €
• La dotation de solidarité communautaire	15 740,00 €
• Le fonds de péréquation et autre fiscalités reversés	11 000,00 €
• Le fonds départemental des DMTO	18 000,00 €
• Les dotations de l'Etat	87 234,00 €
• Les revenus des immeubles	26 500,00 €
• Les ventes de produits et de prestations	23 361,70 €
• Les travaux en régie	6 000,00 €
• L'excédent de fonctionnement reporté	127 716,51 €

Total des recettes de fonctionnement :514 771,21 €

Les dépenses de cette section regroupent :

• Les crédits nécessaires à l'activité annuelle des services	107 631,00 €
• Les charges du personnel	126 223,00 €
• Les intérêts des emprunts	3 200,00 €
• L'attribution de compensation et autres reversements	63 174,00 €
• Les dépenses de gestion courante	42 610,00 €
• Les charges exceptionnelles.....	30 000,00 €
• Le virement à la section d'investissement	141 933,21 €

Total des dépenses de fonctionnement :514 771,21 €

Section d'Investissement :

Le financement est assuré par :

• Le FCTA	9 320,51 €
• La taxe d'aménagement	5 000,00 €
• Les subventions d'équipement	60 000,00 €
• L'attribution de compensation d'investissement	5 700,00 €
• Le virement de la section de fonctionnement	141 933,21 €
• Les crédits de reports	124 848,10 €
• L'excédent de fonctionnement capitalisé	216 700,14 €

Total des recettes d'investissement563 501,96 €

Les dépenses de cette section regroupent :

• Les dépenses d'équipements	191 801,72 €
• Le reversement taxe d'aménagement	2 302,00 €
• Emprunts et dettes assimilées	21 850,00 €
• Les crédits de report	200 742,72 €
• Les travaux en régie	6 000,00 €
• Le déficit d'investissement reporté	140 805,52 €

A NOTER DANS VOS AGENDAS

- ♦ **Lundi 18 Mai à 20h00 à la salle des Fêtes** : Réunion publique Communale.
- ♦ **Samedi 30 Mai** : Journée Citoyenne. RDV à 13h00 à la salle des Fêtes.
- ♦ **Vendredi 26 et Samedi 27 Juin** : Fête de ROUFFIAC
- ♦ **Samedi 05 Septembre** : Fête Anniversaire du BAR'OUFF
- ♦ **Dimanche 13 Septembre** : Vide Grenier au Village organisé par le comité des Fêtes
- ♦ **Dimanche 20 Septembre** : Tripoux et Bol d'OR au BAR'OUFF
- ♦ **Samedi 21 Novembre** : Soirée Vin Primeur organisée par le comité des Fêtes
- ♦ **Vendredi 27 novembre** : Soirée huîtres au BAR'OUFF
- ♦ **31 Décembre** : Réveillon de la St Sylvestre organisé par l'Association Sportive Carlus Rouffiac.

LOCATIONS DES SALLES MUNICIPALES

La salle des fêtes :

Pour les résidents : **2 jours : 150 €**
Pour les non-résidents : **2 jours : 520 €**
1 jour : 260 €

Le coût de la consommation électrique est de
0.50€ le KWh

Possibilité de location de vaisselle et d'une machine à café (100 tasses).

Le club-house :

Uniquement pour les résidents : **2 jours : 100 €**

Le coût de la consommation électrique est de
0.50€ le KWh

Vous pouvez également louer jusqu'à 10 tables (6 places), au tarif de 2 € la table pour 2 jours.

La réservation des salles s'effectue en mairie (05.63.54.22.92)

Le calendrier des réservations est consultable sur le site de la commune (www.rouffiac81.fr)

Caution obligatoire : 1000€. Assurance obligatoire pour la location d'une salle.

Il est nécessaire de fournir une attestation de responsabilité civile mentionnant la prise en charge par l'assurance du loueur d'éventuels sinistres.

Chaque année, des dégâts considérables sont causés par les rats, les souris ou les mulots qui souillent notamment les denrées alimentaires et sont également vecteurs de maladies.

Du raticide (gratuit) est disponible en mairie toute l'année.

Il suffit simplement de venir en chercher à la mairie aux horaires d'ouverture.

